



ASSOCIATION NATIONALE DES DOCTEURS ES SCIENCES

Reconnue d'utilité publique par décret du 6 janvier 1975

L'ANDÈS est l'association française de tous les docteurs. Elle regroupe et représente la collectivité des docteurs toutes disciplines, toutes catégories, tous âges confondus. Elle a été fondée en 1970 par Ivan Psychès à l'initiative de Pierre Aigrain, et reconnue d'utilité publique en 1975.

L'ANDÈS souhaite poursuivre la tradition des « Matinées de l'ANDÈS » en proposant cette année un thème général lié aux « **Perspectives d'Emploi des docteurs et à leur place dans la société** ». Quatre rendez-vous seront programmés au cours de l'année 2005 afin de mêler les questions afférentes aux secteurs privé et public et au rôle des docteurs dans la société. Le premier a eu lieu le Samedi 5 Mars, et portait sur le thème du docteur dans l'entreprise. La présente matinée se place dans la continuité de ce premier événement. Le cycle se poursuivra par une matinée-débat consacrée au « docteur dans la recherche publique » (Samedi 21 Mai), puis par une matinée-débat sur « les docteurs et la haute fonction publique » (Samedi 25 Juin).

### **Matinée-Débat ANDÈS du 2 Avril 2005**

#### **- Lien recherche privée/publique, et Formation des docteurs -**

**Lieu :** l'ESPCI, 10 Rue Vauquelin, 75005 PARIS (Amphithéâtre « Langevin », 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment M de l'ESPCI)

#### **Programme :**

9h15 : Accueil

9h30 : Ouverture par le Président de l'ANDÈS - Présentation du programme de la matinée et de l'année 2005.

9h35 : **Première table ronde : Liens et échanges entre recherche privée et recherche publique.**

*Animateurs : Frédéric Lehobey et Benoît Braïda*

*Participants table ronde :*

- **Hervé Arribart** (Dir. Scientifique de Saint-Gobain)
- **Laure Reinhart** (Dir. de la communication technique, Thalès)
- **Dr. Volker Schädler** (Dir. du laboratoire mixte ISIS/BASF)
- **Jacques Lewiner** (Dir. du lab. d'Electricité Générale de l'ESPCI)
- **Eric Hayat** (Président du groupe « Recherche et Innovation » du MEDEF)

En France, les échanges entre monde de la recherche privée et de la recherche publique restent peu développés. Les exemples de structures mixtes sont rares, les partenariats trop peu nombreux et assez souvent de nature « alimentaire », l'aspect dynamique de ces échanges (flux des idées et des hommes) restent à développer et à organiser. Plus généralement, c'est un manque de synergie entre les deux mondes qui ressort. **Les intervenants commenteront les différentes initiatives passées, présentes ou à mettre en place pour améliorer les liens et les flux entre recherche publique et recherche privée.**

En particulier, nous nous intéresserons à l'interaction privé/public via des structures collaboratives mixtes. Comment ces structures sont-elles organisées ? Quels sont les bénéfices pour les deux parties (université et entreprise) ? Quel avenir professionnel pour les personnes impliquées ? Existe-t-il des équivalents à l'étranger ? Les facteurs qui entravent l'établissement de partenariat et d'échanges productifs seront recensés (facteurs technique, facteurs humain). A la lumière de ces expériences, nous essaierons de dégager la forme que devrait prendre un partenariat réussi. La question de la mise en place de pôles d'excellence, et des formes qu'ils devraient prendre, pourra en découler.

ANDÈS 16, rue Claude-Bernard 75231 PARIS CEDEX 05

Tél : +33 (0)1 43 37 51 12 Fax : +33 (0)4 72 72 64 48

Mèl : [andes.communication@free.fr](mailto:andes.communication@free.fr) / site internet <http://www.andes.asso.fr>

Siret : 784 287 377 0002

Dans un second temps, nous essaierons de nous placer dans une perspective dynamique, afin d'envisager des flux et échanges entre recherche publique et monde de l'entreprise. La question du flux des idées sera abordée : dans quel cadre organiser le partage de la propriété intellectuelle et industrielle (brevet, licence...) ? La problématique du flux des personnes sera ensuite traitée. Comment favoriser la mobilité des chercheurs entre secteurs de la recherche publique et privée, dans les deux sens ? Quels sont les freins à l'établissement de tels échanges ? Un cas particulier de cette mobilité sera traité : l'exemple du chercheur-entrepreneur. Plusieurs initiatives ont visé à favoriser la création d'entreprise par des chercheurs, parfois via des structures adaptées (SAIC, incubateurs). Quel bilan peut-on tirer de ces initiatives et du fonctionnement de ces structures ? Pourquoi cette activité de création d'entreprises innovantes ne se développe pas plus ? Pourquoi ces PME ne deviennent pas « grandes » ?

11h00 : Pause café.

11h15 : Deuxième table ronde : Formation des docteurs

*Animateurs : Frédéric Lehobey et Benoît Braïda*

*Participants table ronde :*

- **Bernard Querleux** (*Dir. du lab. Imagerie et Optique, L'Oréal*)
- **Claire Hautin-Ferrero** (*D.R.H. recherche, L'Oréal*)
- **Laurent Dukan** (*Fondateur de Chercheurs & Entreprise Conseil*)
- **Pierre Netter** (*Responsable de l'Ecole Doctorale « Logique du vivant », Université Paris 6*)
- **Catherine Bec** (*Responsable du service CIFRE, Association Nationale de la Recherche Technique*)
- **Bruno Bost** (*Président Guilde des Doctorants*)

Il existe un problème d'image du docteur dans la société en France. Derrière, c'est la question de la formation d'un docteur au cours de l'ensemble de son parcours universitaire qui est soulevée : comment augmenter son ouverture au monde socio-économique et renforcer la dimension internationale de sa formation ? Au-delà de ce problème d'image, il apparaît que les doctorants sortant de thèse ont également des difficultés à se projeter dans une trajectoire professionnelle à long terme. **Les intervenants feront part de leur expérience, et apporteront un éclairage sur les différentes pistes possibles pour permettre d'améliorer l'image des docteurs et favoriser leur insertion dans le secteur socio-économique.**

La possibilité de compléter l'offre de formation proposée au cours d'un parcours universitaire sera abordée. Quel type de formations complémentaires proposer pour favoriser une insertion dans le monde socio-économique (contenu des formations, nature : générales ou pointues) ? A quel niveau les introduire (niveau Doctoral, Master) ? Quels formateurs ? Se pose derrière la question de la certification des compétences acquises. Doit-on aller vers des doctorats « labélisés » ? La possibilité de développer des partenariats entre écoles doctorales et écoles d'ingénieurs pourra être soulevée. Nous aborderons ensuite la question du flux des formateurs, dans les deux sens. Comment organiser et favoriser l'intervention de formateurs venu du monde de l'entreprise ? Comment permettre aux Enseignant-Chercheurs du public de participer à la formation permanente des personnels de l'entreprise ? Quels sont les freins limitant de tels échanges ? La problématique des stages et expériences en entreprise sera traitée. Quels type d'expériences (stages, missions d'expertise) ? Dans quel cadre les organiser ? Comment les développer ? Au delà de simples compléments de formation ou d'expériences, c'est toute la question de permettre au doctorant de développer une vraie démarche de construction de son projet professionnel qui se pose.

12h45 : Synthèse par les animateurs et les secrétaires de séance

13h : Clôture.

Contact mail : [andes.communication@free.fr](mailto:andes.communication@free.fr)